LES LOIS DU JEU U9

Un football façonné pour les enfants …

UNE PRATIQUE ADAPTEE A CHAQUE AGE

Licenciés	**U8 / U9 (2011/2010)** **+ 3 U7 maxi /équipe avec accord médical + U10 F**		
Terrain	**25 à 30 m x 35 à 40 m** **Surface de réparation (de but) à 8 mètres sur toute la largeur** (seul le Gardien peut se saisir du ballon à la main dans cette zone)		
Buts	4 m x 1,50 m (constri-foot) ou buts spécifiques U9		
Ballon	Taille N°3 préconisé		
Effectif	**5 joueurs dont 1 gardien de but** : 5 c 5 (2 suppléants maxi/Eq.)		
Remplacement	Lors d'un arrêt de jeu, avec l'accord de l'Educateur Arbitre et après la sortie du joueur remplacé. Remplacement à la hauteur de la ligne médiane.		
Equipements	**Protège-tibias obligatoires** Les crampons métalliques ne sont pas autorisés.		
Arbitrage Rencontres	**Arbitrage éducatif** effectué par l'un des Educateurs à l'extérieur du terrain.		
Temps de jeu	**Formule Plateau = 50'** : 1 x 10' de jeu + 4 x 10' de match		
	Formule Festi-foot = 50' : 6 x 8' de match		
	Participation de tous les joueurs : tendre vers 100% du temps de jeu. Tous les joueurs commencent au moins une fois en tant que titulaires		
Coups francs	Tous directs, adversaire(s) à 4 mètres		
Remise en jeu sur sortie en touche	**Remise en jeu effectuée au pied sur une passe au sol** ou en **conduite de balle** – adversaire(s) à 4 mètres **Interdiction de marquer directement**		
Gardien de But	**Obligation : Relance à la main ou au pied ballon au sol,** **Interdiction de relancer du pied de volée ou de ½ volée** Le gardien peut se saisir du ballon à la main sur la passe d'un partenaire		
Coup de pied de réparation (Penalty)	Ballon à 6 mètres face au milieu du but	**Coup de pied de but** (suite à une sortie de but)	Relance à effectuer au pied ballon arrêté au sol en amont du point de pénalty (6m) par le Gardien de but

Inciter les enfants à jouer au sol = faciliter la maîtrise du ballon !

Favoriser la construction du jeu depuis l'arrière en relançant à la main au sol

Tacle régulier autorisé ! **Mais apprendre à défendre debout !** Eviter certains excès.

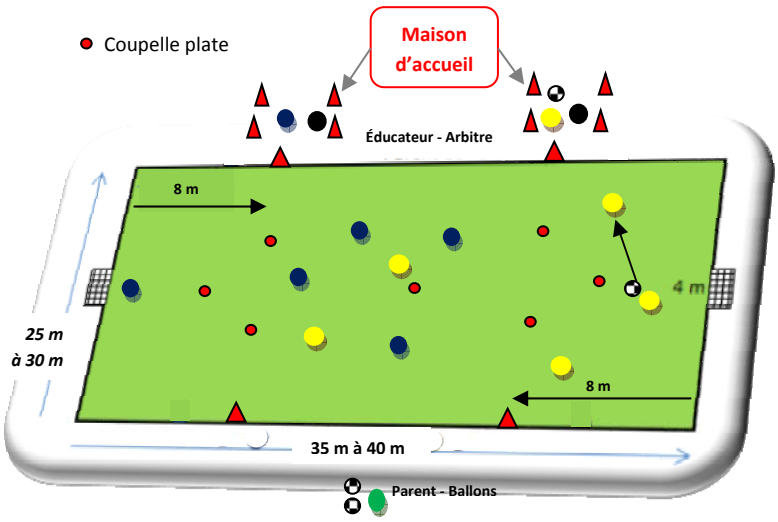

Relance Protégée (dans la zone des 8 mètres) : Sur sortie de but et sur la relance à la main du gardien de but (GB), les adversaires ont obligation de sortir de la zone de but (zone protégée de 8 m). Ils pourront y pénétrer lorsque le ballon **sera touché par un partenaire du GB ou aura franchi la zone protégée ou la ligne de touche**. Cette disposition a pour objectif de faciliter la relance du gardien de but et donc la construction du jeu en partant de sa zone de but.